



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Occitanie | 2015

Seysses – 1115 route de Toulouse

Opération de sauvegarde par l'étude (2015)

Michaël Gourvennec



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/52597>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Michaël Gourvennec, « Seysses – 1115 route de Toulouse » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Occitanie, mis en ligne le 28 janvier 2021, consulté le 29 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/52597>

Ce document a été généré automatiquement le 29 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Seysse – 1115 route de Toulouse

Opération de sauvegarde par l'étude (2015)

Michaël Gourvenec

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Archeodunum SAS

- 1 Cette opération s'inscrit dans le cadre de la construction d'un lotissement. À la suite du diagnostic effectué par É. Tranier en 2014, plusieurs structures d'ensilage ont été mises au jour conduisant à la prescription d'une fouille par le service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées.
- 2 Le site, d'une superficie d'environ 550 m², se situe en rive gauche de la Garonne (à 2,5 km du lit du fleuve) à une altitude comprise entre 166 et 170 m NGF, entre les coteaux de l'Armagnac à l'ouest et les coteaux du Lauragais à l'est. À proximité du site s'écoule le ruisseau de Binos/le Roussimort, perpendiculaire à l'axe du talus, ainsi que la Saudrune, un peu plus loin. Le site est plus précisément localisé à la limite entre la basse terrasse et la basse plaine de la Garonne. La basse terrasse forme en rive gauche de la Garonne un vaste replat de 4-5 km de large surplombant le cours du fleuve de 25 m, tandis que la basse plaine, large de 2,5 km en rive gauche, surplombe le lit du fleuve de 15 m maximum. La limite entre ces deux paliers alluviaux est identifiée notamment par un talus dont la pente, d'axe nord-ouest – sud-est sur le site, est d'environ 15 %.
- 3 Le diagnostic et le décapage de la zone prescrite ont permis de mettre en évidence la présence de 72 structures. Celles-ci peuvent se diviser en trois ensembles, dont deux à la chronologie distincte, le dernier correspondant à des structures non datées.
- 4 Le premier ensemble correspond à l'occupation principale du site. Celle-ci se définit par un groupe cohérent et homogène de structures en creux dont le fait essentiel réside en leur vocation essentiellement d'ensilage. Les autres structures correspondent à des fosses dont la vocation est indéterminée. Cependant, certaines d'entre elles (au nombre de six) pourraient aussi correspondre à des silos.

- 5 La cohérence de cette occupation vient de l'homogénéité des types de structures (30 silos, 22 fosses, 2 puits et 6 éventuels silos supplémentaires). Les 30 silos sont ainsi répartis en trois ensembles, ou batteries, distants de quelques mètres. Leur répartition est le fait, probablement conjoint, de plusieurs facteurs ; le premier est d'ordre topographique puisque sur une partie du site la remontée du toit de la grave (U.S. 04) semble avoir contraint l'implantation des structures dans les espaces de limons (U.S. 03) plus propices au creusement ; le second est d'ordre anthropique puisque la partie sud-est du site voit la matérialisation de l'espace dévolu à l'ensilage par le creusement d'une grande fosse oblongue. Enfin, une contrainte sociale semble être à l'origine de la délimitation de l'espace situé au sud-ouest. Cette contrainte peut être d'ordre communautaire (espaces collectifs), fiscal (parcelles différentes) ou utilitaire (espace dédié à la circulation).
- 6 La fonction première des silos n'est pas connue, aucun comblement primaire de ces structures ne subsistant. Cependant, et malgré la mauvaise conservation des carporesses et des palynores, il est possible qu'une partie du site au moins ait été en lien avec une activité d'élevage. La phase d'abandon de ces silos est déterminée par les datations céramique et ¹⁴C entre le VIII^e et le XI^e s. apr. J.-C.
- 7 Le second ensemble correspond à un groupe de cinq fosses situées dans la moitié ouest de l'emprise de fouille. Ces structures présentent une cohérence de plan et de comblement nous permettant de les associer à une même phase. Identifiées comme des fosses de plantation, l'une d'entre elle a livré un mobilier céramique datant du XVI^e s.
- 8 Enfin, le dernier ensemble est constitué de six fosses, parmi lesquelles une est identifiée comme un chablis, dont la chronologie s'avère malaisée à déterminer. Les plans et profils de ces fosses sont nettement moins homogènes et calibrés que ceux des fosses d'époque Moderne. Il pourrait donc s'agir de creusements réalisés postérieurement à cette période.

